

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOCIETE MERE)



**Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de
développement de centrales solaires associées (PIEMM)**

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°07/CMI/2024 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES POUR L'UNITE DE GESTION DU
PROJET**

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

Référence : AMI-PIEMM-01/2024 du 09 Mai 2024

Secteur : Energie

Référence de l'accord de financement : PRET N°: 2100150044245

N° d'Identification du Projet : P-Z1-FA0-214

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût de réalisation du projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM). Le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un consultant individuel Spécialiste en Passation des Marchés pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de la SOMELEC - SOCIETE MERE.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement, sous la responsabilité du Coordinateur de l'UGP SOMELEC, et en coordination avec la cellule chargée de la commission des marchés et des investissements (CMI) de la SOMELEC, l'exécution des aspects liés à la passation des marchés relevant des attributions de la SOMELEC dans le cadre du projet et toutes autres assistances requises par la SOMELEC. Il sera basé à la SOMELEC et chargé de s'assurer que les activités relatives à la passation des marchés du Projet sont effectivement exécutées conformément aux accords de financement. Les Termes de références de la mission sont annexés à la publication en ligne et peuvent être obtenus à la demande.

II. OBJECTIF DE L'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la SOMELEC - SOCIETE MERE, société nationale à capitaux publics, sise Avenue Boubacar Ben Amer à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les experts individuels consultants ayant les profils et possédant l'expérience requise à présenter leur candidature pour fournir les services décrits plus haut et détaillés dans les Termes de références.

III. DUREE ESTMEE DE LA MISSION

La durée totale du projet est de sept ans. Un contrat de prestation des services, pour une période de **douze (12) mois**, sera proposé à chaque expert retenu, et pourrait être renouvelé sur la base d'une évaluation positive de la performance.

IV. METHODE DE SELECTION

Les experts seront sélectionnés, conformément aux à la Politique de Passation des Marchés des Opérations financées par la Banque Africaine de Développement édition d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Cette sélection s'effectuera selon une évaluation des CVs des candidats sur la base des critères d'évaluation définis dans les termes de référence de cette mission qui sont jointe en Annexe. En suite des entretiens oraux seront effectués avec les candidats classés premiers.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la réalisation des Services attendus (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans des prestations similaires et notamment les références attestées concernant l'exécution des tâches

analogues, la capacité technique et managériale, ainsi que les qualifications générale et spécifique etc.).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi (de 09H00 à 15H00, heures locales), le vendredi (de 09h 00 à 12h 00, heures locales).

V. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée par le candidat et indiquant le poste visé et les coordonnées de l'intéressé (adresse postale, téléphone, fax, adresse électronique) ;
- Un CV détaillé montrant les qualifications techniques et l'expérience en rapport avec les prestations demandées ;
- Les références académiques certifiées ;
- Les certificats d'expériences avérées dans le domaine.

L'attention des candidats est attirée sur ce qui suit :

- Seules les références pour lesquelles les candidats ont fourni des attestations établies par les bénéficiaires seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de candidature.
- Pour permettre à la SOMELEC - SOCIETE MERE de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse électronique et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation.

Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification, les candidats peuvent s'adresser par écrit à :

**Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC -
SOCIETE MERE**

Direction Générale de la SOMELEC - SOCIETE MERE

Cellule Chargée des Marchés

Siège SOMELEC - SOCIETE MERE ; 4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89

**Mail : cmsomelec@gmail.com
piemm@somelec.mr**

VII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SOMELEC - SOCIETE MERE** ou transmis par voie électronique à l'adresse de la cellule (cmsomelec@gmail.com) au plus tard le 23/05/2024 à 12 heures locale GMT,) à l'adresse ci-après :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC - SOCIETE MERE

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com;

Nouakchott (Mauritanie)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES SOMELEC - SOCIETE MERE

TALL Ousmane

Annexe : TDR

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice



MINISTRE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE (SOCIETE MERE)



UNITE DE GESTION DU PROJET
PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE EN 225 KV MAURITANIE-MALI ET DE
DEVELOPPEMENT DE CENTRALES SOLAIRES ASSOCIEES (PIEMM)

**Termes de référence pour le recrutement d'un Spécialiste en Passation
des Marchés**

Mai 2024

I- CONTEXTE

1 I.1) CONTEXTE STRATÉGIQUE

Contexte, stratégie et objectifs

Le sous-secteur de l'électricité en Mauritanie et au Mali est confronté à d'importants défis dont notamment : (i) le faible taux d'accès à l'électricité ; (ii) le déficit de l'offre par rapport à la demande d'électricité et (iii) la forte prédominance de la production d'électricité à base de combustible fossile dans le mix énergétique. Pour surmonter ces contraintes dans un sous-secteur aussi important pour le développement économique et social, les Gouvernements des 2 pays ont adopté des stratégies visant l'accès universel de leur population à l'électricité en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif de développement du présent projet d'interconnexion électrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM) s'intègre parfaitement dans les visions des gouvernements des deux pays.

En effet, la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030) de la Mauritanie s'articule autour de trois grands axes, à savoir : (i) promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, (ii) développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base et (iii) renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Elle est déclinée en trois plans quinquennaux d'actions prioritaires dont le second couvrant la période 2021-2025 comprend 189 projets structurants dont l'interconnexion électrique de la Mauritanie avec le Mali (PIEMM). Le PIEMM est donc bien aligné sur la SCAPP et s'insère dans le 2^{ème} domaine du Document stratégie pays (DSP 2023-2028) de la Banque qui s'inscrit dans le cadre du Nexus « Eau-Agriculture-Energie ».

Contexte sectoriel et institutionnel

Malgré les efforts consentis cette dernière décennie, les taux d'accès à l'électricité restent relativement faibles (48% en Mauritanie contre une moyenne de 57% en Afrique en 2021) avec de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux (taux en dessous de 10% en milieu rural). En 2021, la capacité de production totale disponible était de 512 MW (SOMELEC). Ces capacités nationales de production restent relativement faibles et dominées par la production thermique (fuel) qui se hisse à 71%. Avec une telle structure du mix énergétique, l'équilibre financier de la SOMELEC est difficilement atteignable, surtout dans un contexte de prix administrés, où leurs activités sont généralement affectées par le renchérissement des cours mondiaux du combustible fossile. La situation financière est particulièrement plus éprouvée ces dernières années par des fluctuations très prononcées des cours du combustible du fait notamment des impacts de la pandémie COVID 19 et des récents conflits dans le monde. Par ailleurs, l'inexistence d'une ligne de transport à capacité adéquate empêche la Mauritanie d'enlever toute la quote-part de la capacité de production d'énergie (94,2 MW) qui lui est réservée de la capacité des trois centrales hydroélectriques de l'OMVS (Manantali, Gouina et Félou) qui est de 400 MW. Aussi, il convient de noter que la centrale éolienne de 100 MW construite à Boulanouar est utilisée à moins de 70% de sa capacité alors qu'elle aurait pu être raccordée à un réseau électrique de transport pour desservir des localités intérieures de la Mauritanie qui sont sans accès à l'électricité.

2 I.2 DESCRIPTION DU PROJET

Les acquisitions de travaux, de biens et de services y compris les services de consultants, financés par les ressources de la Banque africaine de développement, se feront conformément à la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la BAD »), édition octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans l'Accord de financement.

L'acquisition des (i) travaux de la centrale solaire et des réseaux de distribution ; (ii) du matériel de branchement des compteurs intelligents et camion grue ; et (iii) tous les services de consultants se feront conformément aux dispositions du document de la Politique de la Banque et aux méthodes décrites dans le Manuel des opérations du cadre de passation des marchés de la Banque. Les processus d'acquisition conduits selon les méthodes et procédures de la Banque feront l'objet d'un examen préalable ou a posteriori DE LA Banque.

Quant aux reste des acquisitions, elle se feront conformément à la Loi 2021-024, mise en vigueur le 29 décembre 2021, abrogeant et remplaçant la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des marchés publics, le décret n° 2022-083 du 08/06/2022 portant application de la Loi n°2021-024 et l'intégralité des textes subséquents. Dans le cadre de l'utilisation du système national, un audit annuel indépendant des acquisitions sera mené.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PIEMM, la SOMELEC envisage de recruter un ensemble d'experts dont un Spécialiste en Passation des Marchés.

Les termes de référence suivants concernent le recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés

II. Mission et profil d'un Spécialiste en de Passation des Marchés (SPM):

Le SPM assurera, sous la responsabilité du Coordinateur de l'UGP SOMELEC, et en coordination avec la cellule chargée de la commission des marchés et des investissement (CMI) de la SOMELEC, l'exécution des aspects liés à la passation des marchés relevant des attributions de la SOMELEC dans le cadre du projet et toutes autres assistances requises par la SOMELEC. Il sera basé à la SOMELEC et chargé de s'assurer que les activités relatives à la passation des marchés du Projet sont effectivement exécutées conformément aux accords de financement.

A) Mission

Il est chargé de :

- 1) Elaborer et veiller à l'actualisation périodique des Plans de Passation des Marchés consolidés du Projet ;
- 2) Participer à l'élaboration du calendrier d'acquisition des services de consultants et des biens et travaux du projet en collaboration avec les ingénieurs concernés conformément aux conventions de financement;
- 3) Appliquer pour chaque processus le système de passation de marchés prévu (national ou BAD) ;
- 4) Préparer les dossiers d'appel d'offres et des demandes de propositions des marchés et commandes à passer par l'UGP en collaboration avec les ingénieurs concernés en veillant au respect des procédures du/des bailleurs de l'action ;
- 5) Assurer le suivi du (des) processus de Non Objection des bailleurs pour les acquisitions prévues selon le système de la Banque ;
- 6) Suivre le classement des dossiers de passation des marchés;

- 7) Appuyer la Banque dans ses revues à postériori ;
- 8) Participer aux séances publiques d'ouverture des offres pour représenter le projet et s'assurer du bon déroulement de ces opérations et du contrôle-qualité des rapports d'ouverture des offres et propositions reçues, préparés par la SOMELEC ;
- 9) Elaborer les rapports d'ouverture des plis ouverts au niveau de la commission interne des achats de l'UGP;
- 10) Assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres conformément aux procédures en vigueur;
- 11) Veiller au respect par la SOMELEC des dispositions du manuel des procédures administratives et comptables qui sera mis à jour pour tenir compte des spécificités du projet;
- 12) Participer aux travaux des commissions des marchés ;
- 13) Préparer les réponses aux demandes de clarification des soumissionnaires et aux commentaires des bailleurs de fonds et les organes de contrôle ;
- 14) Préparer les notifications et établir les contrats de marchés ;
- 15) Accomplir les formalités administratives liées aux contrats ;
- 16) Assurer le suivi de l'ensemble des marchés signés ;
- 17) Produire des rapports trimestriels et annuels sur la passation des marchés ;
- 18) Assurer et maintenir à jour l'inscription des activités de passation des marchés ;
- 19) Effectuer tous les travaux demandés par la CMI et l'UGP relevant de son domaine ;
- 20) Appliquer les règlements internes de la SOMELEC.

B) Profil du Spécialiste de Passation des Marchés :

Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être titulaire d'un diplôme supérieur équivalent au moins à BAC + 5 en Ingénierie, Administration publique, Droit, Economie, Gestion ...etc ou tout autre domaine connexe.

Le Spécialiste de Passation des Marchés devra justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- ✓ Expérience pertinente en passation des marchés: 10 ans minimum ;
- ✓
- ✓ Bonne maîtrise du système de passation des marchés mauritanien avec au moins 5 années d'expérience pertinente ;
- ✓ Excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des de la Politique de Passation des marchés de la Banque africaine de développement ;
- ✓ Bonne connaissance du français, de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement ;
- ✓ Parfaite connaissance de l'outil informatique ;
- ✓ Bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;
- ✓ Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

III. Obligation de l'administration de SOMELEC

Le personnel recruté ou désigné aura à sa disposition tous les documents et logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il lui sera proposé un contrat pour une durée d'un an renouvelable suite à une évaluation annuelle des performances.

IV. Lieu et durée de la mission

Le personnel sera basé à Nouakchott, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans la zone d'intervention du Projet ou au besoin dans d'autres lieux en relation avec l'exécution du projet.

V. Grille d'évaluation des candidats

La grille d'évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

Désignation	Note
1. Qualifications générales (Diplômes et expériences générales) Niveau académique Diplôme de bac+5 dans les domaines de l'ingénierie, administration publique, droit, économie, gestion, ...etc ou tout autre domaine connexe = 5 pts ; Diplôme de moins de Bac+5: 0 point ; - Expériences générales : n étant le nombre d'années d'expérience - Si n est égal à 10 ans : 5 points ; - +0 si n inférieur à 10 ans la note sera attribuée au prorata ; -- +1 pts par chaque additionnelle à partir de 10 ans jusqu'à un point max de 15 pts pour l'expérience générale	20 points
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer (8 pts par année de responsable en passation de marchés dans une entité) jusqu'à cinq ans max et 2 points par année à partir de la sixième année jusqu'à la dixième année) Chaque année effectuée à la tête de la passation de marchés d'un projet de développement financé par une institution financière de développement donne 2 pts additionnels jusqu'à un maximum de 5 ans.	50 points
Maitrise de l'outil informatique	10 points
Avoir travaillé en Mauritanie avec des institutions internationales	5 points
Maitrise de la langue française	5 points
Total	100 points